



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE GRÈCE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Samedi, 3 décembre 1983

Monsieur l'Ambassadeur,

La noblesse de vos propos sur les excellentes relations entre la République de Grèce et le Saint-Siège, comme l'expression de vos sentiments personnels en ce jour de présentation de vos Lettres de créance, sont pour moi un motif de satisfaction et d'espérance. Je vous remercie vivement, et je vous saurais gré de traduire ma gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la République de vous avoir désigné pour représenter auprès du Siège Apostolique le Gouvernement et les populations d'un pays toujours auréolé de sa prestigieuse histoire.

Depuis le XVI^e siècle, sous le pontificat de Grégoire XIII, les représentations diplomatiques, établies avec les nations qui le souhaitaient, sont devenues une institution permanente. Certes, des ombres ont pu marquer leur histoire. Cependant le bilan de cette voie très particulière d'accès au bien général des peuples et des Eglises est positif. La diplomatie doit toujours être un choix bénéfique, même si elle connaît souvent des lenteurs et des résultats modestes. Elle est le chemin du droit sauvegardé, de la solidarité acceptée, du possible reconnu et concrétisé, de la patience inépuisable, face à des situations de tensions, d'injustices et, hélas, de violences, absolument indignes de toute civilisation humaine, en tout temps et plus encore dans le nôtre si enclin à régler ses différends par la force.

Votre adresse de tout à l'heure, Monsieur l'Ambassadeur, me faisait sentir que vous entendiez la diplomatie comme un acte de confiance dans les hommes, dans leurs capacités de chercher la vérité, de construire sans cesse la justice et la paix, au-delà des intérêts particuliers, sinon particularistes, en se référant au droit naturel et international. La diplomatie est véritablement un sentier qui conduit à la concorde et donc au bonheur et à la grandeur des peuples. Mon vénéré

prédécesseur Paul VI a souvent mis en relief le rôle de la diplomatie, celle de l'Eglise comme celle des Etats, en insistant toujours pour qu'elle soit animée par l'estime et l'amour des hommes.

C'est pourquoi j'ai plaisir à accueillir Votre Excellence en ce jour où Elle inaugure ses hautes fonctions d'Ambassadeur de Grèce auprès du Saint-Siège. Il me souvient qu'en recevant votre prédécesseur immédiat et premier Ambassadeur nommé par le Président Constantin Caramanlis, j'avais tenu à souligner tout ce que l'Occident doit à la culture grecque, et combien le christianisme est redevable à votre langue véhiculaire de l'Évangile et de nombreuses lettres de l'apôtre Paul. Ce passé lointain a connu les vicissitudes de l'histoire. Mais les relations diplomatiques renouées depuis quelques années - et, à un plan tout différent, le dialogue entre l'orthodoxie et le catholicisme -, sont autant de signes d'espérance fondée pour le développement d'une compréhension et d'une collaboration entre votre gouvernement et les communautés orthodoxes d'une part et le Siège Apostolique de Rome d'autre part. Est-ce que les problèmes majeurs de la paix et de la justice, si aigus aujourd'hui, n'exigent pas l'oubli de divergences qui datent? Vous le dites vous-même dans votre allocution. Est-ce que la promotion des valeurs religieuses et éthiques, indispensables à toute civilisation authentiquement humaine et - qui plus est - à la survie de l'humanité, ne requiert pas le consensus sans équivoque et toute l'entraide possible de ceux qui portent les responsabilités des Etats comme des Eglises?

Veillez également me permettre, Monsieur l'Ambassadeur, de souligner que votre mention du problème chypriote me trouve particulièrement sensible. Je tiens à exprimer une fois encore tous mes souhaits pour le prompt rétablissement de la paix entre les deux communautés, dans le respect des droits et des aspirations légitimes de chacune d'elles et avec l'assistance et la garantie de la communauté internationale.

Monsieur l'Ambassadeur, je souhaite vivement que votre haute mission vous donne la joie profonde de contribuer à rendre les relations diplomatiques entre la Grèce et le Saint-Siège encore plus riches et plus efficaces. Je puis vous assurer que vous trouverez en cette Cité du Vatican l'accueil et le respect, la compréhension et le soutien que vous êtes en droit d'attendre. Et je suis certain que les communautés catholiques de Grèce, numériquement peu nombreuses, apprécieront de plus en plus cette liberté que la Constitution grecque leur garantit et qui leur permettra d'apporter en toute tranquillité et loyauté leur appréciable appoint à la concorde et à la vitalité de votre cher pays.

Mes vœux et ma prière se conjuguent pour l'heureux déroulement de votre mission. Et, de nouveau, je vous prie de transmettre mes respectueuses salutations et mes souhaits cordiaux à Monsieur le Président Constantin Caramanlis, à ses collaborateurs, et, en particulier, à Monsieur le Premier Ministre. A travers vous je salue aussi les chères populations de Grèce.

C'est à Dieu que je confie et confierai encore la paix, la prospérité et le rayonnement de votre cher pays!

*AAS 76 (1984), p. 453-455. *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. VI, 2 pp. 1230-1232. *L'Attività della Santa Sede* 1983 pp. 853-855. *L'Osservatore Romano* 4.12.1993 pp.1, 5. *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.50 p.2. © Copyright 1983 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana